



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

N°20200120/1.2a/7.1 – Séance du 20 janvier 2020

Date de la convocation

14 janvier 2020

Date de l'affichage du compte-rendu sommaire

27 janvier 2020

Nombre de conseillers communautaires

En exercice	Présent(e)s (Titulaires uniquement)	Représenté(e)s	Procurations
64	46	3	10

Le 20 janvier 2020 à 19h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Noël PEREIRA DA CUNHA, Président.

**Présent(e)s :**

Noël PEREIRA DA CUNHA, Président,

Vice-président(e)s : Jean-Marc ABBADIE, Pascal ARRIBET, Michel AUBRY, Christian BRUZAUD, Laurent GRANDSIMON, Dominique GOSSET, Charles LEGRAND, Gérard MOLINER, Jean-Louis NOGUERE, Geneviève NOGUEZ, Dominique ROUX, Philippe TOULOUZET,

Régis BAUDIFFIER, Henri BERGES, Serge CABAR, Maryse CARRERE (absente à partir du point 1.5), Jean-Philippe CASTAGNEDE, Jean-Pierre CAZAUX, Francis CAZENAVETTE, Jean-Frédéric CHATAIGNÉ, Pascal COLLADO, Francis COSTE, Mathieu CUEL, Xavier DECOMBLE, Thierry DECON, Andrée DULOUT-GLEIZE, Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ, Manuel GUARNE, Bernadette HAURINE, Marie-Luce KOMEZA, Jean-Baptiste LARZABAL, Christine MAURICE, Raymonde NOGUÉ, Gérard OMISOS, Sylvie PARROU, Françoise PAULY, Joël PEDARRIBES, Bernard PELUHET, Martine PRATDESSUS, Annie SAGNES, Marianne SARTHOU, Elodie SONET, Daniel TRESCAZES, André VERGÉ, Sébastien VERGEZ,

**Absents représenté(e)s** : Jean-Marie DUPONT, représenté par André ARMARY, Stéphanie LACOSTE, représentée par Claude BAT, Jean-Pierre PRAT, représenté par Yves SARRAT, Pierre TRAMONT, représenté par José MACIAS (absent),

**Absents excusé(e)s** : Guy ABADIE (pouvoir de vote à Xavier DECOMBLE), Dominique BILLOT (pouvoir de vote à Andrée DULOUT-GLEIZE), Gérard CHA (pouvoir de vote à Francis COSTE), Françoise DUPUY (pouvoir de vote à Dominique ROUX), Corinne GALEY (pouvoir de vote à Charles LEGRAND), Eric LESTABLE (pouvoir de vote à Noël PEREIRA DA CUNHA), Jérôme LURIE (pouvoir de vote à Annie SAGNES), Jacques MATA (pouvoir de vote à Sylvie PARROU), Guy LONCA, Xavier MACIAS, René NADAU (pouvoir de vote à Bernadette HAURINE), Gisèle SEINGER, Laurent SOLOMÉ, Patrice VUILLAUME (pouvoir de vote à Laurent GRANDSIMON).

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc ABBADIE

**Objet : Budget Principal – reprise anticipée des résultats 2019**

*Rapporteur : M. Dominique GOSSET, Vice-président en charge des finances*

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2019 portant modification des statuts de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves ;

Considérant que, pour permettre l'élaboration du budget primitif 2020 et sa validation et dans l'attente de l'approbation du compte administratif 2019, le conseil communautaire peut procéder à la reprise anticipée des résultats 2019 sur le budget principal, en application de l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire du budget principal,

Constatant les données suivantes (estimations au 31 décembre 2019) relatives aux résultats prévisionnels de l'exercice 2019, validées par le comptable public d'Argelès-Gazost :

**Budget Principal  
 Résultat 2019 - Estimé**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés 2018(a)		1 804 796.01	0.00	317 481.22	0.00	2 122 277.23
Part affectée à l'invest. exercice (b)	439 676.90			439 676.90	439 676.90	439 676.90
Opérations de l'exercice (c)	21 354 024.41	21 124 598.71	2 214 053.08	1 361 566.67	23 568 077.49	22 486 165.38
Résultat de l'exercice (d = Recettes - Dépenses)	-229 425.70		-412 809.51		-642 235.21	
<b>TOTAUX (e=a-b+c)</b>	<b>21 354 024.41</b>	<b>22 929 394.72</b>	<b>2 214 053.08</b>	<b>2 118 724.79</b>	<b>23 568 077.49</b>	<b>25 048 119.51</b>
Résultat de clôture (f = Recettes - Dépenses)	1 575 370.31		-95 328.29		1 480 042.02	
Restes à réaliser (g)	0	0		0.00	0.00	0.00
<b>TOTAUX CUMULES (h=e+g)</b>	<b>21 354 024.41</b>	<b>22 929 394.72</b>	<b>2 214 053.08</b>	<b>2 118 724.79</b>	<b>23 568 077.49</b>	<b>25 048 119.51</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>1 575 370.31</b>		<b>-95 328.29</b>		<b>1 480 042.02</b>	

Considérant que les résultats seront définitivement arrêtés et affectés à l'occasion de l'approbation des comptes administratifs,

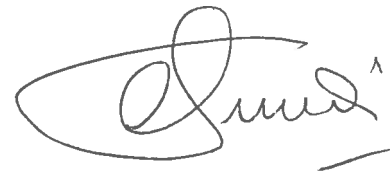
Il est proposé au conseil communautaire de reprendre par anticipation les résultats prévisionnels de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 du budget principal comme suit :

- reprise du déficit d'investissement (compte 001) : 95 328.29 €
- couverture du besoin de financement (compte 1068) : 95 328.29 €
- reprise de l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : 1 480 042.02 €

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide** de reprendre par anticipation les résultats prévisionnels de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 du budget principal comme suit :

- reprise du déficit d'investissement (compte 001) : 95 328.29 €
- couverture du besoin de financement (compte 1068) : 95 328.29 €
- reprise de l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : 1 480 042.02 €

Le Président,  
Noël PEREIRA DA CUNHA



Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le



ID : 065-200070811-20200120-D20200120\_12A\_7-DE